

ET SI 2026 ÉTAIT L'ANNÉE POUR DEVENIR **ACTIONNAIRE D'ELIS ?**

Du 15 septembre au 1^{er} octobre 2026

Elis renouvelle son opération d'actionnariat réservée aux salariés.

Elisfor.all
2026


Circular services at work



Grâce à la mobilisation de nos équipes et à la solidité de notre modèle, notre Groupe poursuit sa trajectoire de croissance dans un environnement économique incertain. En 2025, Elis a continué de se développer à un rythme soutenu, tout en consolidant sa présence sur ses marchés historiques et en renforçant sa performance opérationnelle.

Depuis 2019, nos plans d'actionnariat salarié rencontrent un succès croissant, et l'édition 2025 a marqué un tournant historique avec un nombre de souscripteurs et un montant d'investissement record.

Du 15 septembre au 1^{er} octobre 2026, vous avez l'opportunité de souscrire au plan Elis for All 2026, via un investissement indirect en action Elis*, à des conditions avantageuses dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe.

En 2026, nous serions fiers de vous compter parmi nos actionnaires.

Didier Lachaud,
DRH Groupe

ELIS, ÇA VOUS PARLE ?



près de
59 000
collaborateurs



plus de
400 000
clients livrés
dans le monde



440
centres de production
et de distribution

4,87 Mds €
de chiffre d'affaires
consolidé en 2025



1,69 Mds €
d'EBITDA en 2025

*Tout investissement dans un FCPE en actions présente un risque de perte en capital. Veuillez vous référer au document d'informations clés (DIC).

ON VOUS DIT TOUT

En souscrivant à l'offre Elis for all*, vous avez l'opportunité de détenir indirectement des actions Elis à travers un Fonds Commun de Placement investi en actions Elis.



Vous bénéficierez d'une **DÉCOTE DE 30 %** appliquée sur le prix de référence⁽¹⁾ de l'action Elis



ABONDEMENT :
1 action vous sera offerte pour 10 actions souscrites⁽²⁾



PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT :
Vous aurez la possibilité d'affecter tout ou partie de votre prime d'intéressement et de participation 2025 vers le fonds Elis for all Relais 2026*



Votre investissement est **BLOQUÉ 5 ANS** sauf cas de déblocage anticipé (voir page 11)



VOTRE INVESTISSEMENT RESTE LIÉ À L'ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION ELIS, à la hausse comme à la baisse



DIVIDENDES :
Vous bénéficiez des dividendes éventuels attachés à l'action qui sont réinvestis en parts de FCPE augmentant ainsi le montant de votre investissement



Les frais de tenue de compte du fonds commun de placement (FCPE) sont pris en charge par Elis

EXEMPLES D'INVESTISSEMENT

sur la base d'un prix de référence⁽¹⁾ de 25 € et d'un prix de souscription de 17,5 €



VOUS ACHETEZ	VALEUR DE VOS ACTIONS ⁽¹⁾	DÉCOTE DE 30 %	ABONDEMENT EN ACTIONS ⁽²⁾	VOTRE APPORT PERSONNEL	TOTAL DE VOTRE PORTEFEUILLE
6 actions ⁽²⁾	150€	- 45€	0	105€	150€
10 actions ⁽²⁾	250€	- 75€	1	175€	267,5€
15 actions ⁽²⁾	375€	- 112,5€	1	262,5€	392,5€
20 actions ⁽²⁾	500€	- 150€	2	350€	535€

⁽¹⁾Prix de référence : moyenne des 20 cours d'ouverture de l'action Elis précédant le lancement de l'opération

⁽²⁾ou l'équivalent de parts du FCPE Elis Shareholding pour votre compte en action Elis

UNE OFFRE FOR ALL

➤ Près de 56 000 salariés éligibles au plan.

➤ Un plan ouvert à 20 pays :

- Allemagne,
- Andorre,
- Belgique,
- Brésil,
- Colombie,
- Danemark,
- Espagne,
- Finlande,
- France,
- Irlande,
- Italie,
- Luxembourg,
- Mexique,
- Norvège,
- Pays-Bas,
- Pologne,
- Portugal,
- Royaume-Uni,
- Suède,
- Suisse.

ON DÉCRYPTE L'OFFRE

➤ La décote :

Hypothèse du prix de référence

$$25€ - 30\% = 17,5€$$

Prix de souscription

➤ L'abondement : 1 action offerte pour 10 actions souscrites



*Le FCPE ELIS FOR ALL RELAIS 2026 a vocation à fusionner avec le FCPE Elis Shareholding existant à l'issue de l'opération de cession d'actions et/ou d'augmentation de capital, après autorisation du conseil de surveillance du fonds et agrément de l'AMF.

COMBIEN JE PEUX INVESTIR ?

50€
MINIMUM

Le montant minimum d'investissement à Elis for all est fixé à 50€.

Le montant maximal est limité à un quart de votre rémunération brute annuelle estimée pour 2026, ce montant étant plafonné à 50 000 €.



Pour évaluer votre investissement, vous pouvez tester différents montants de souscription dans le **simulateur disponible sur le site Internet Elis for all** et voir ce qui vous convient le mieux.

COMMENT JE PEUX PAYER ?

► Le paiement de votre souscription doit être effectué par virement bancaire au plus tard le 1er octobre 2026, conformément aux conditions générales figurant dans le supplément local. Veuillez consulter ce document pour plus d'informations.

ET EN CAS DE SUR-SOUSCRIPTION ?

L'offre Elis for all 2026 porte sur un maximum de 2 000 000 d'actions. Si les demandes de souscription sont supérieures à l'enveloppe d'actions prévue pour l'opération, une réduction sera mise en oeuvre.

Il sera procédé à un calcul d'un coefficient de réduction en divisant le nombre total d'actions offertes par le nombre d'actions demandées. Toutes les souscriptions se verront appliquer ce coefficient de réduction afin de ne pas dépasser l'enveloppe autorisée.



⁽¹⁾ Les avoirs indisponibles n'ouvrent pas droit à abonnement



JE VEUX SOUSCRIRE À L'OFFRE **Elis**for.all 2026

**Une opportunité
ouverte à tous
du 15 septembre
au 1^{re} octobre 2026**

Cette opération, réalisée par cession d'actions Elis auto détenues et/ ou augmentation de capital est exclusivement proposée à l'ensemble des salariés et retraités d'Elis et de ses filiales adhérentes au Plan d'Épargne Groupe (PEG). Pour en bénéficier, il vous suffit d'avoir 3 mois d'ancienneté dans le groupe à la date d'ouverture de la période de souscription et d'être toujours salarié du groupe à la date de clôture de la période de souscription, soit le 1^{re} octobre 2026. Si vous êtes retraité d'Elis*, vous devez détenir des avoirs dans le PEE à la date d'ouverture de la période de souscription.

*Les retraités ne bénéficient pas de l'abondement.

Souscrire à l'offre en quelques clics*

Une plateforme en ligne, simple et sécurisée, vous permet de souscrire rapidement.

- 1 Connectez vous sur le site ch.elis.com/fr/EFA
- 2 Cliquez sur le bouton **Participez à "Elis for all 2026"**
- 3 Utilisez l'identifiant et le mot de passe figurant dans le courrier qui vous sera adressé par Amundi*
- 4 Vérifiez et complétez vos informations personnelles
- 5 Saisissez le montant que vous souhaitez investir
- 6 Validez votre souscription

Pour en savoir plus,
consultez le site :



**Vous y trouverez toutes
les informations utiles
à votre souscription.**

*Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, n'hésitez pas à prendre contact avec votre correspondant Ressources Humaines.

LE CALENDRIER DE L'OPÉRATION



11 septembre 2026

┃ Fixation du prix de souscription



**Du 15 septembre
au 1^{re} octobre 2026**

┃ Période de souscription



1^{re} octobre 2026

┃ Virement bancaire



10 novembre 2026

┃ Réalisation de l'opération



2029

**Date de disponibilité des avoirs
après 3 ans**

Après la souscription...

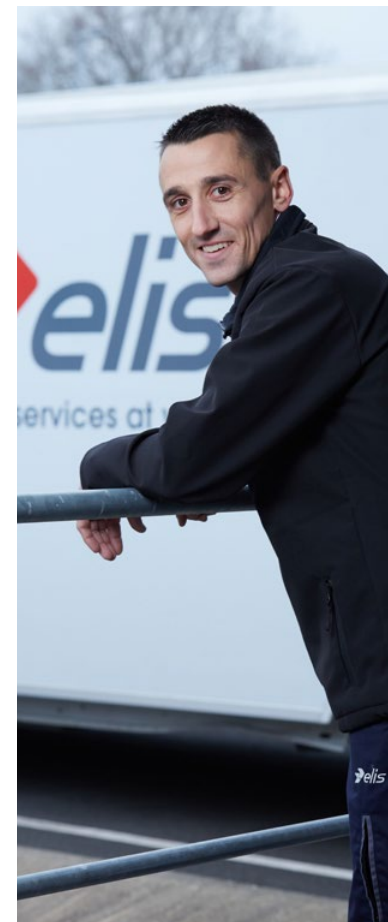
Votre investissement suivra l'évolution du cours de l'action Elis à la hausse comme à la baisse. Il est ainsi exposé au risque de perte en capital.

En fonction du régime fiscal en vigueur dans votre pays, votre souscription, les dividendes éventuels perçus sur les actions souscrites et la revente de ces actions pourraient être soumis à l'impôt, ou vous pourriez être tenu(e) de déclarer cette opération aux autorités fiscales.

L'investissement est sans garantie de capital. Compte tenu de ce risque, il est recommandé d'évaluer la nécessité de diversifier votre épargne.

Comme pour toute valeur d'entreprise, l'évolution des performances passées ne préjuge pas de ses performances futures.

Elisfor.all
2026





elis.com



AVERTISSEMENT

Cette brochure s'adresse uniquement aux salariés éligibles ELIS. Le Document d'enregistrement universel de ELIS, ainsi que d'autres documents d'information, notamment de nature financière, publiés périodiquement, sont disponibles sur le site Internet de la Société www.elis.com. Vous êtes invités à consulter ces documents qui contiennent des informations importantes relatives, notamment, à l'activité de la Société, à sa stratégie et à ses objectifs, aux facteurs de risques inhérents à la Société et à son activité, ainsi qu'à ses résultats financiers. Les renseignements de cette brochure vous sont donnés uniquement à titre informatif, et ne constituent pas un conseil financier ou un conseil en investissement de la part de ELIS ou de ses filiales. Il est rappelé que les performances passées de l'action ELIS ne préjugent pas de l'évolution future de son cours et qu'un investissement boursier n'est pas dénué de risques. Selon la fiscalité applicable dans votre pays, votre souscription, la perception de dividendes attachés aux actions souscrites, ou la revente de celles-ci, sont susceptibles de déclencher une taxation ou une obligation de déclaration auprès des autorités fiscales. L'offre vous est présentée en votre qualité de salarié éligible d'une société du groupe ELIS. Cette brochure ou tout autre document fourni ou mis à votre disposition dans le cadre de cette offre ne modifie en rien les termes de votre contrat de travail ni les droits et obligations qui en résultent, ni votre situation au sein du groupe ELIS. Les avantages accordés dans cette offre ne sont pas considérés comme des éléments de rémunération pouvant être pris en compte pour le calcul de futurs avantages. La possibilité de participer à cette offre ne préjuge en rien de la mise en place d'offres similaires dans le futur ni la possibilité de participer à celles-ci. Votre décision d'y participer ou non est libre et strictement personnelle.